

Plan de déconfinement progressif – 11 mai 2020

Avertissement :

Le présent plan de déconfinement de l'UDAF de la Mayenne est indicatif et sujet à des évolutions liées à l'actualité. Il est basé sur une reprise progressive, la continuité du télétravail pour certains salariés et des règles d'hygiène et gestes barrières pour les professionnels sur site. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition au sein de notre Institution, l'accueil est pourvu de plexiglass.

Mesures générales

[Reprise de l'accueil physique du public et des professionnels extérieurs : à partir du mercredi 3 juin 2020](#)

- Prise de température pour tous les usagers et personnes extérieures entrant dans l'Institution ;
- Port du masque obligatoire pour les usagers et les professionnels extérieurs à l'institution ;
- Entretien uniquement sur rendez-vous (respect de 35 minutes entre les rendez-vous).

[Procédure de remise des papiers à l'attention des professionnels :](#)

- Les documents à remettre aux professionnels de l'UDAF seront à déposer dans la boîte aux lettres extérieure. Ils seront laissés en attente 24h pour éviter la transmission des bactéries.

[Accueil des usagers dans les boîtes de réunions :](#)

- 1 seul usager sera accueilli par box avec le respect de la distanciation entre les sièges ; Le matériel sera désinfecté entre chaque RDV.
- Un plexiglass est installé dans chaque boîte d'accueil

[Réunions au sein de l'UDAF :](#)

Elles sont suspendues au minimum jusqu'au 15 juin.

Mesures par services

Service des mesures de protection : ☎ 02 43 49 52 52 (accueil)

- Le service continue de vous répondre aux numéros habituels. Une partie de nos salariés reste en télétravail. **Les permanences et RDV physiques sur rendez reprendront le 03 juin.**
- Les visites à domicile sont suspendues jusqu'au 02 juin inclus.
- Du 03 juin au 15 juin, les visites reprendront progressivement avec tout le matériel de protection nécessaire et les gestes barrières.
- A partir du 15 juin : Reprise des visites hebdomadaires à domicile avec respect des gestes barrières

Point Conseil Budget : ☎ 02 43 49 73 89

Service ASLL (accompagnement social lié au logement) : ☎ 06 34 30 77 67

Médiation Locative : ☎ 02 43 49 73 89

Aide aux tuteurs familiaux : ☎ 06 22 34 73 30

SAAF (service d'appui à l'accueil Familial) : ☎ 06 22 34 73 30

- Les services continuent de vous répondre aux numéros habituels. Pour le moment, nos salariés restent en télétravail jusqu'au 2 juin inclus.
- Les visites à domicile et RDV physiques à l'UDAF sont suspendus jusqu'au 2 juin inclus.
- Du 03 juin au 15 juin, les visites à l'UDAF et RDV physiques reprendront progressivement avec tout le matériel de protection et les gestes barrières.

Service de défense du consommateur : ☎ 02 43 49 52 50

- Nos services reprennent leur accueil physique dès le 11 mai.

En attendant la réouverture de l'accueil au public début juin, les usagers seront invités à attendre dans leur véhicule et appeler le secrétariat qui viendra les chercher. Le port du masque est obligatoire. Les RDV se feront avec le respect des gestes barrières et de distanciation sociale.

Service de médiation familiale : ☎ 02 43 49 52 43

- Le service continue de vous répondre aux numéros habituels. L'accueil au public est fermé jusqu'à nouvel ordre (décision nationale des autorités liées à la médiation familiale)

Service Parentalité / Lire et Faire Lire : ☎ 02 43 49 52 89

- Notre service continue de vous répondre au numéro habituel. Toutefois les RDV physiques ne pourront être possibles avant le 3 juin.